

Bausch Health, Canada a le plaisir d'annoncer que le 29 août 2022, une lettre d'intention (LI) avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) a été signée pour ^{Pr}ARAZLO^{MC} (lotion de tazarotène), indiqué dans le traitement topique de l'acné vulgaire chez les patients âgés de 10 ans et plus.

Cela a été rapidement suivi par l'ajout d'^{Pr}ARAZLO^{MC} à la liste des médicaments du **Programme des services de santé non assurés (SSNA)**, au **Programme de médicaments de l'Ontario**, ainsi qu'à **la liste des médicaments de l'Alberta et de la Saskatchewan** à compter du 24 octobre 2022, du 31 octobre 2022 et du 1er novembre 2022, respectivement. Bausch Health, Canada continue de collaborer avec les autres juridictions participantes pour accélérer l'ajout d'^{Pr}ARAZLO^{MC} aux différentes listes de médicaments et ainsi maximiser l'accès aux patients canadiens.



L'acné vulgaire est une affection cutanée qui commence par la formation d'un bouchon dans les follicules pileux. Le bouchon est constitué de peau superficielle, d'huile et de bactéries. Il est considéré comme un point blanc ou un point noir (comédons). Après la formation du bouchon, l'huile de la glande s'échappe dans la peau environnante et provoque une inflammation qui se traduit par des papules, des pustules ou des kystes.

Fabriqué au Québec, ^{Pr}ARAZLO^{MC} agit en aidant la croissance normale des cellules de la peau (kératinocytes) et en réduisant l'inflammation cutanée de l'acné.

Ces récentes ententes d'inscriptions entre Bausch Health, Canada et les différents régimes publics sont une étape importante afin de permettre d'offrir de nouvelles options de traitement en dermatologie pour les patients canadiens.